

COMPTE RENDU DE LA REUNION NAO DU 10 FEVRIER 2014.

DERNIERE PROPOSITION DE LA DIRECTION :

Notre DG fait évoluer sa proposition pour arriver au résultat suivant :

Revenu Minimum SDH-PH : 1 460€ → 1 480 € (au 1^{er} mars).

Augmentation Générale pour les salaires ancienneté incluse ≤ à 1 750 € = 20 €

Augmentation Générale pour les salaires ancienneté incluse > 1 750 € = 0.2 %

Augmentations individuelles = 1 %

→ Il rappelle que nous bénéficions d'une prime d'ancienneté versée en cours d'année d'un montant de 0.8% selon accord d'entreprise et d'une prime de vacances majorée depuis la NAO 2013.

→ Il rejette notre proposition d'allouer un budget plus important à la NAO et surtout l'idée d'une distribution uniforme (le même montant pour tous) aux employés de la SDH-PH.

→ Il précise que si nous n'aboutissons pas à la signature d'un accord, il ne serait plus engagé par l'intégralité des mesures proposées ci-dessus.

RAPPEL : Les délégués syndicaux CGT & CFDT entendent réunir le personnel afin de leur présenter leur point de vue à l'issue de ces NAO.

Il sera ainsi décidé, de façon collective, des suites à donner à la proposition de la Direction :
Signature d'un accord, signature d'un PV de désaccord, mouvement du personnel, ...

**ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL
LE 13 FEVRIER DE 13H00 A 14H00
SALLE HENRI COTTE.**

VENEZ NOMBREUX : CETTE DECISION IMPACTERA L'ENSEMBLE DES EMPLOYES SDH-PH

Vos délégués syndicaux